

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 JUILLET 2022

Le 8 juillet 2022 à 20h00 minutes, les membres du Conseil municipal de SAINT MAURICE LES COUCHES, convoqués et se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. le Maire, Olivier BARRÉ.

Etaient présents : Olivier BARRÉ – Jean-Claude MONACO - Pierre GOUTTERATEL – Laëtitia SAGOT – Josiane CAIRUS - Jean-Michel PICARD - Aurélie FORTIER - Xavier BOUTROY

Etaient absents :

Etaient excusés : Marianne BAKKER a donné procuration à Aurélie FORTIER – Jacques SARRIEN à Olivier BARRÉ

Secrétaire : Pierre GOUTTERATEL

Ordre du Jour :

- Place du pont
- Travaux dans les vignes
- Point Financier
- Points des commissions
- Questions diverses

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juin 2022

Voté à l'unanimité.

2 Place du Pont

Monsieur Monaco indique que les travaux de la place du pont sont terminés. Le jardin est entretenu par l'école. Le robinet en laiton a été volé. Quelqu'un a essayé d'ouvrir la poubelle et a arraché des planches. Un double robinet sera posé pour indiquer le niveau de l'eau dans la cuve. L'agent technique se charge de la pose des cadenas sur les poteaux. Les panneaux PMR restent à poser par l'entreprise Paysages 2000.

M. le Maire complète l'exposé par le fait que toutes les factures ont été réglées, la certification d'acquittement desdites factures par la trésorerie ainsi que les états des dépenses. La commune a pu demander le versement des 3 subventions concernant ce projet : DETR pour 8 251.35, l'Appel à Projet du Département pour 14 439.86€ et la Région pour 10314.18€

Le conseil régional à solliciter le Maire pour présenter notre projet dans le cadre d'une manifestation qui aura lieu le 6 octobre dans le Beaujolais. Journée technique territoriale : Adapter sa collectivité au changement climatique avec la nature.

L'idée est de faire une présentation de 10 minutes sur avant après, avantage reçu sur la mobilisation. Comment cela a été amené, posé et apporté les externalités positives : écoles, et autres.

2 communes ont été sollicitées dans le projet une par région donc sur bourgogne franche comté ce sera St Maurice les Couches.

Une inauguration est à prévoir l'année prochaine à la ronde du Couchois pour pouvoir inviter nos financiers : Conseil Régional, le Conseil Départemental et M. le Sous-préfet.

Il est nécessaire de mener une réflexion sur le nom de la place.

3 Travaux dans les vignes : problème de ruissellement

Monsieur Picard expose les problèmes d'écoulement des eaux pluviales, lors des derniers orages, dans les zones récemment aménagées pour plantation « En Fougères ». Deux viticulteurs ont fait des travaux d'aménagement sur leurs contours de vignes. Le pot qui traverse la route s'est rempli de cailloux, et toute

l'eau s'est écoulée dans la vigne du domaine du Puits Fleuris, en face. Il suggère de mettre des piquets métalliques pour maintenir les cailloux devant l'entrée de ladite traversée.

Le Château de Dracy a refait le muret de la fontaine et propose de faire une nouvelle traversée de route pour évacuer ses eaux de ruissellement de sa vigne qui se dirigent sur la fontaine.

M. le Maire a rencontré les deux viticulteurs : M. Budin et M. de Charrette pour le château de Dracy afin de discuter pour faire une dissociation des eaux de sources de celles de ruissellement.

4 Point Financier

M. le Maire informe le Conseil municipal de la fragilité de la trésorerie. Il a été compliqué de récupérer toutes les factures, les régler pour ensuite seulement demander les versements de subvention, comme les travaux de sécurisation avec les TP Guinot et Véolia pour la place du pont. Cela a engendré une trésorerie très tendue pour juillet. Il n'y a pas d'inquiétude mais nécessite une certaine vigilance. D'autant plus qu'une réforme demande la réévaluation des salaires des agents mais aussi des élus au 1^{er} juillet 2022 ; sans oublier l'augmentation constante des fluides.

M. le Maire suggère qu'il sera nécessaire de réfléchir sur cette mandature ou pour la prochaine, l'isolation des bâtiments communaux, les huisseries, et la chaudière au fioul actuellement. Il faut estimer les opportunités de subvention liées à ces travaux, l'ATD met en place des procédures pour l'accompagnement dans l'ingénierie de projet sur les bâtiments communaux, il sera donc intéressant dès l'année prochaine de lancer une étude préalable des investissements nécessaires sur la remise aux normes énergétiques, et également réfléchir sur le devenir de la maison rue du Moulin Queurot.

4 Point des commissions et Questions diverses

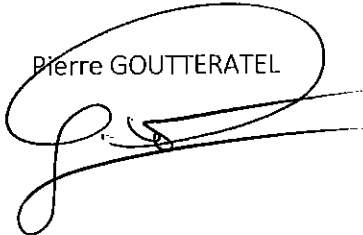
- **M. le Maire** demande une date pour voir ce que le père de JC Dessendre avait dans son musée, le répertoire et voir pour le stockage au local technique ?
- **M. Monaco** demande que la largeur de verdure communale vers son domicile soit proposée à un petit aménagement avec stationnement et une table de pique-nique ; mise à l'étude par la commission espaces verts
- **M. Picard** rapporte que le four de l'appartement au-dessus de la mairie fait régulièrement sauter le compteur. Un devis a été demandé pour la réparation 156€ ou un nouveau four 300€
- **M. Picard** rapporte que la directrice d'école a informé d'un problème de sulfatage sur la vigne à côté de l'école lors des sorties des enfants. Mme Bouthenet a été rencontrée à ce sujet et s'excuse car il lui a été difficile, ce jour-là, de « guetter » la sortie des enfants et précise qu'elle avait bien attendu la rentrée des classes du matin pour commencer le traitement. Une application a été lancée pour conforter les bonnes ententes entre les riverains et viticulteurs. La vigne sera sans doute arrachée l'année prochaine.
- **M. le Maire** rapporte qu'il serait intéressant de travailler avec le CAUE71 pour établir un « Livret » ; facilitant ainsi les demandes d'urbanisme telles que : les huisseries, les enduits de façade ; les couleurs dans un nuancier, et autres informations sur Saint Maurice les Couches
- **Aurélien Fortier** fait un compte-rendu du conseil d'école :
 - o Bilan du temps méridien ; l'école de St Gervais a trop de temps à table (45min) et peu de récréation (10min) ; l'organisation des repas n'a pas été respectée, mais le nouveau temps méridien est bien adapté.
 - o la cantine de St Sernin manque de mobilier (tables et chaises) ; Problème d'effectifs pour la rentrée 2022-2023 : 14 à 16 aujourd'hui et l'année prochaine 22, mais seulement 16 places de disponibles.

- Problème RH : un agent n'est pas remplacé, il manquera sans doute du personnel ; il a été démontré un véritable dysfonctionnement entre Couches et notre RPI ; M. le Maire rencontrera la présidente de la CCGAM courant de l'été à ce sujet.
 - La maitresse informe que le bus arrive tous les jours en retard de 10 minutes. Elle en a référé à son supérieur hiérarchique et a demandé un changement d'horaires. La mairie souhaite toutefois savoir pourquoi le chauffeur doit attendre les enfants à chaque fois. Il est nécessaire d'informer les parents
 -
 - La directrice a fait plusieurs demandes de travaux : nettoyage des vitres, une fuite à la fontaine à eau et autres petits travaux
 - **M le Maire** informe qu'un grand bus Transdev sera attribué pour le temps méridien, il faudra donc être vigilant pour les matins et soirs. Ce sera toujours kiki pour les enfants en périphérie.
- **M. le Maire** demande à ce qu'une commission se réunisse autour du dossier cimetière :
- Extension du columbarium (il ne reste qu'une case de libre, les autres sont réservées), réfléchir sur ce projet, présenter des aménagements en conservant des espaces verts.
 - Gestion des concessions : plan informatisé plus facilement consultable et photographies en repérage de chaque emplacement. M. Sarrien se met en relation avec M. Kuzbik ancien adjoint attaché au cimetière. Et se charge de l'indexation des emplacements avec les concessions déjà existantes.
 - Extension du cimetière avec la demande de nouvelles concessions en mairie. (2 en quelques mois) suite à la crise sanitaire.
 - Gestion ZéroPhyto : Lancement d'une nouvelle commission pour la gestion du cimetière en accord avec les aînés du village afin de faciliter l'acceptation de ce mode d'entretien à prévoir en septembre.
- **M. le Maire** informe qu'il va représenter la commune avec M et Mme Jean-Claude Dessendre aux amis des Saint Maurice.

Clôture de la séance à 22h45

Le Secrétaire de séance

Pierre GOUTTERATEL



Le Maire

Olivier BARRÉ